

Code d'article	253.01
Description	SERVIETTES P. 1/4
Catalogue	NOVEDADES 19
Date de modification	15/06/2023 12:41:59



Spécifications du produit

Unité de mesure MILLE
Dimensions 40x40 CM
Taille pliée 20X20 CM
Matériel BAMBOU
Couleur NATUREL
Grammage 70 G/M2
Ligne de produits 'ECO-BAMBOO'

Codes

Intrastat 48183000
ITF14 18420499253012
EAN13 8420499253015

Colisage

Paquet Unités / paquet 50
Dimensions paquet (cm) 20,50 x 21,00 x 8,50
Poids paquet (kg) 0,59
Volume paquet (m³) 0,0036593

Signage Triman et Info-Tri



Carton Unités / carton 600
Paquets /carton 12
Dimensions carton (cm) 21,50 x 63,00 x 41,00
Poids carton (kg) 7,12
Volume carton (m³) 0,0555345

Signage Triman et Info-Tri



Palette Cartons / couche 5
Cartons / palette 15
Conditionnement (U base x couches) 5 x 3
Poids (kg) 130,80
Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 14,00

Caractéristiques

Biodégradable Compostable Cash & Carry
EN 13432



Certificats



Ce produit est conforme aux dispositions du règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement Européen et du Conseil du 27 Octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés au contact avec les aliments.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).

N° RSIPAC: 39.04307/CAT
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Matériau biodégradable : il se décompose en éléments chimiques naturels grâce à l'action d'agents biologiques et physiques sous certaines conditions environnementales qui se produisent dans la nature.



Produit compostable industriel conforme à la norme EN13432.

Reg. (CE)
2023/2006

Règlement de la Commission CE 2023/2006, du 22 décembre 2006, relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires.